

FRANCOPHONIES D'AMÉRIQUE



PROTOCOLE DE RÉDACTION

TEXTE

- L'auteur doit fournir son nom, son affiliation, son adresse postale et son adresse courriel. Il doit aviser le secrétariat de rédaction de tout changement de coordonnées.
- Pour le format de page, utiliser le format Lettre 8,5 x 11 po. plutôt que le A4 (système français).
- Le texte est saisi en traitement de texte avec la police *Times New Roman* 12 pts.
- Le texte est tapé à double interligne.
- On ne fait pas d'interligne entre les paragraphes.
- La justification du texte est gauche.
- Les titres et sous-titres sont bien identifiés: on utilise les **caractères gras** pour un titre et l'*italique* pour un sous-titre.
- L'utilisation du gras et du soulignement est à proscrire autant que possible.
- Le titre principal (titre de chapitre ou d'article) est en minuscules.
- Signature d'article: le nom, le lieu (Université de ...) sous la signature, le tout calé à gauche. Les lieu et prénom et nom sont en minuscules.
- On ne fait pas de tabulation en début de paragraphe, mais plutôt un alinéa (0,5 po ou 1,3 cm).
- On utilise les guillemets français **sans** espace («et»). À l'intérieur de ces guillemets, on utilise les guillemets anglais (“et”).
- On ne fait pas d'espace avant le point-virgule (;), le guillemet fermant (”), le point d'interrogation (?) et le point d'exclamation (!) ou après le guillemet ouvrant (“), le point d'interrogation renversé (¿) et le point d'exclamation renversé (¡).
- On fait une espace avant et après les tirets moyens (–) au milieu d'une phrase.
- On ne fait pas d'espace double après le point.
- On ne fait pas de coupures de mots en bout de ligne (pour cela il faut cocher la fonction (« don't hyphenate » dans Word).

- L'exergue est à droite.
- Les mots étrangers sont en italiques (*a priori*, etc.).
- On place les accents sur *toutes* les majuscules.
- On écrit les prénoms au complet (Hubert Aquin et *non* H. Aquin).
- – Pour les dates, taper selon les exemples suivants:

<u>FAUX</u>	<u>JUSTE</u>
XIX ^{ème}	XIX ^e
19 ^{ème}	XIX ^e
XIX ^{ème}	XIX ^e
5 ^{ème}	5 ^e
1 ^{ère}	1 ^{re}
1er	1 ^{er}

LES TABLEAUX DOIVENT ÊTRE FAITS DANS DES FORMATS AUSSI SIMPLES QUE POSSIBLE.

LES IMAGES DOIVENT ÊTRE CONÇUES AVEC DES LOGICIELS POUVANT SAUVEGARDER EN FORMAT TIFF 300 OU 600 DPI.

On n'utilise pas le système automatique de notes avec renvoi en fin de document. Il faut indiquer le chiffre sans utiliser l'exposant et indiquer manuellement les notes en fin de document.

Le texte doit être en format Microsoft Word ou en format Rich text format (*RTF).

Le manuscrit comprendra vingt (20) à trente-cinq (35) feuillets.

Il faut noter que les textes seront mis en page par l'éditeur, c'est-à-dire ajout des espaces devant et après les guillemets, devant les deux points; petites capitales dans les bibliographies, etc. Malheureusement, ces attributs ne se transfèrent par d'un logiciel à l'autre, c'est pourquoi nous vous demandons de ne pas utiliser de fonction automatique lors de la saisie de votre texte.

RÉFÉRENCES

- Les citations de trois lignes et moins sont intégrées au texte, entre guillemets.
- Les citations de plus de trois lignes sont placées en retrait, sans guillemets et à simple interligne.
- Quand un texte est étudié et largement cité, on donne sa référence complète à la première occurrence en mentionnant qu'à l'avenir, on n'indiquera que la page après la citation.
- Quand plusieurs textes sont étudiés et abondamment cités, on donne toutes les références complètes à la première occurrence de l'une d'entre elles, en donnant à chacune une abréviation

(exemple : *CO* pour *Conservations*). Par la suite, on donnera la référence avec cette abréviation et le numéro de la page après la citation (*CO*: 12).

- Les citations dans une autre langue que le français doivent être accompagnées d'une traduction.
- Toute intervention de l'auteur (extrait omis, explication, etc.) est placée entre crochets ([]) – points de suspension pour les extraits omis –, y compris en début et en fin de citation, cela dans le but d'éviter toute confusion possible avec l'emploi des parenthèses et des points de suspension par l'auteur de la citation.
- Le texte d'une note de fin de document n'aura pas d'alinéa et sera à simple interligne.
- L'appel de note est placé avant toute ponctuation et est donc le plus près possible du texte:
 - a) avant la ponctuation: [...] et une sorte d'appel à la grâce divine¹.
 - b) à l'intérieur des guillemets: [...] avec cet «épuisement où nous nous mêmes²».
- Il n'est pas nécessaire d'indiquer la collection dans laquelle a paru l'ouvrage cité.

BIBLIOGRAPHIE

- Pour la **BIBLIOGRAPHIE**, les références doivent être normalisées en tenant compte des exemples suivants:

1 auteur, plus d'un texte publié la même année	Ubersfeld, Anne (1996a), <i>Lire le théâtre I</i> , Paris, Belin. Ubersfeld, Anne (1996b), <i>Lire le théâtre II. L'école du spectateur</i> , Paris, Belin. Ubersfeld, Anne (1996c), <i>Lire le théâtre III. Le dialogue de théâtre</i> , Paris, Belin.
Ouvrage	Lista, Giovanni (1989), <i>La scène futuriste</i> , Paris, Éditions du CNRS.
Texte dans un collectif	De Vos, Patrick (1994), «Jouer et vivre en femme: statut corporel de l'onnogata du kabuki», dans Odette Aslan (dir.), <i>Le corps en jeu</i> , Paris, Éditions du CNRS, p. 133-141.
Coauteurs	Visniec, Matéi, et Georges Banu (1996), <i>Théâtre décomposé ou l'homme-poubelle: textes pour un spectacle-dialogue de monologues</i> , Paris, L'Harmattan.
Mémoire ou thèse	Ekaterini, Flora (1993), «Interférences entre le cirque et le théâtre contemporains en France». Mémoire de DEA, Paris, Université Paris III-Sorbonne Nouvelle.
Précision de l'édition originale	Corvin, Michel ([1991] 1995), <i>Dictionnaire encyclopédique du théâtre</i> , Paris, Bordas.
Article dans une revue	Danan, Joseph (1996), «De l'influence de la technologie sur l'écriture dramatique», <i>Théâtre/Public</i> , n° 127 (janvier-février), p. 9-15.
Référence à l'intérieur du texte Réf. Le guide du rédacteur, p. 270.	Lorsque le nom de l'auteur n'est pas dans la phrase : L'absurde sert de toile de fond à <i>Danse la vie</i> . (Lacroix, 1993: 38) Lorsque le nom de l'auteur est dans la phrase : Philippe Lacroix distingue trois formes de scénario absurde (1993: 38).
Référence bibliographique bilingue Réf. Le guide du rédacteur, p. 258.	Quand le titre est indiqué dans les deux langues : LeCavalier, André (2001), <i>La liberté d'expression = The Freedom of Speech</i> , Montréal, Porte-à-faux, t. v.
Ouvrage collectif, actes de colloque	Nom, prénom (dir.) (année), <i>Titre du livre</i> , actes du colloque date, ville, éditeur. Grasset, Lucien (dir.) (2004), <i>La technologie et l'enseignement</i> , actes du colloque de la Commission Rivière bleue des

14-15-16 avril 2003, Montréal, Porte-à-faux.

Ouvrage collectif, actes de colloque, article . Nom, prénom (année), «Titre de l'article», dans prénom nom (dir.), *Titre du livre*, actes du colloque date, ville, éditeur, pagination.

Constans, Michel (2004), «La technologie au détriment de l'imaginaire», dans Lucien Grasset, (dir.), *La technologie et l'enseignement*, actes du colloque de la Commission Rivière bleue, 14-15-16 avril 2003, Montréal, Porte-à-faux, p. 12-23.

Ouvrage et collaboration
Réf. : Le guide du rédacteur, p. 265.

Nom, prénom (année), *Titre du livre*, avec la collaboration de nom, édition, ville, éditeur, n° ou t.

Pichette, Sonia (2002), *L'art de la fumisterie*, avec la collaboration de George Smith, 2^e édition, Montréal, Porte-à-faux, n° 16.

Ouvrage et tome
Nom, prénom (année), *Titre du livre*, ville, éditeur.

Ronfard, Jean-Pierre (2002), *Écriture pour le théâtre*, Montréal, Dramaturges Éditeurs, t. I.

Ouvrage et tome avec titre
Répéter les informations relatives à l'édition seulement si elles sont différentes d'un tome à l'autre. Toujours préciser l'année entre parenthèses à la suite du numéro du tome, à partir du deuxième tome

Linteau, Paul-André, René Durocher, et Jean-Claude Robert, *Histoire du Québec contemporaine*, t. I: *De la Confédération à la crise*, Montréal, Boréal, 1989; t. II (1989): *Le Québec depuis 1930*.

Coédition
Pouliot, René (2000), *Un bateau en péril*, Montréal, Porte-à-faux; Toronto, LaTour.

Traduction
Habermas, Jürgen (2002), *Après l'État-nation: une nouvelle constellation politique*, trad. Rainer Rochlitz, Paris, Gallimard.

Titre suivi d'un sous-titre
Bock, Michel (2005), *Quand la nation débordait les frontières: les minorités françaises dans la pensée de Lionel Groulx*, Montréal, HMH.

Les références doivent être intégrées dans le texte selon le modèle (Ubersfeld, 1996a: 72); la référence complète doit être en bibliographie.

DOCUMENTS

Les photographies sont fournies sur épreuves noir et blanc de qualité ou en format .tiff 600dpi. Elles doivent être accompagnées d'une notice explicative.

Les photographies doivent être libres de droits de reproduction.

ÉLÉMENTS À VÉRIFIER

- * La double ponctuation
- * Les doubles espaces
- * Vérifier les points (intérieur ou extérieur des guillemets, selon le cas)
- * Enlever les guillemets pour une citation longue
- * Utiliser É, À pour les majuscules
- * Vérifier que les numéros des notes sont tous de la même dimension
- * Ne pas utiliser pp.34 (p. 34)
- * Enlever les italiques inutiles
- * Uniformiser les notations

Nous apprécions grandement votre collaboration quant à la conformité aux éléments contenus dans ce protocole. Cela nous permet d'uniformiser la mise en page et de réduire les délais d'établissement du manuscrit final.

Marie-Linda Lord
Directrice
Francophonies d'Amérique
lordml@umoncton.ca

Pascale Renaud
Secrétaire de rédaction par intérim
Francophonies d'Amérique
prenau2@uottawa.ca